

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury ON P3E 6A5

Téléphone : 800-663-6965

Rapport public

Date d'émission du rapport : 5 novembre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1206-0003

Type d'inspection :
Incident critique

Titulaire de permis : La municipalité de district de Muskoka

Foyer de soins de longue durée et ville : Fairvern, Huntsville

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 3 au 5 novembre 2025

L'inspection concernait :

- Deux signalements en lien avec la chute d'une personne résidente ayant entraîné une blessure.
- Un signalement en lien avec des allégations de mauvais traitements de la part d'une personne résidente à l'endroit d'une autre personne résidente

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Comportements réactifs
Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Comportements réactifs

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021).

Non-respect de : l'alinéa 58 (4) b) du Règl. de l'Ont. 246/22

Comportements réactifs

Paragraphe 58 (4) – Le titulaire de permis veille à ce qui suit pour chaque résident qui affiche des comportements réactifs :

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Nord

159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury ON P3E 6A5

Téléphone : 800-663-6965

b) des stratégies sont élaborées et mises en œuvre pour réagir à ces comportements, dans la mesure du possible.

On a omis d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies pour réagir aux comportements réactifs connus de la personne résidente concernée. En outre, on a omis de réaliser une évaluation qui avait été ordonnée par le médecin.

Sources : Programme de soins et dossiers de la personne résidente, en plus des notes sur l'évolution de la situation la concernant; entretiens avec des membres du personnel.